
La recherche sur commande et le dilemme expert-chercheur : une analyse réflexive de l'implication du sociologue dans la mise en œuvre d'une politique publique de l'innovation

Research on Command and the Expert-Researcher Dilemma: A Reflective Analysis of the Sociologist's Involvement in the Implementation of Public Innovation Policy

Laura Draetta et Fabien Labarthe



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1425>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.1425](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1425)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Laura Draetta et Fabien Labarthe, « La recherche sur commande et le dilemme expert-chercheur : une analyse réflexive de l'implication du sociologue dans la mise en œuvre d'une politique publique de l'innovation », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 25 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1425> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.1425](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1425)

Ce document a été généré automatiquement le 25 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

La recherche sur commande et le dilemme expert-chercheur : une analyse réflexive de l'implication du sociologue dans la mise en œuvre d'une politique publique de l'innovation

Research on Command and the Expert-Researcher Dilemma: A Reflective Analysis of the Sociologist's Involvement in the Implementation of Public Innovation Policy

Laura Draetta et Fabien Labarthe

- 1 « On ne peut pas être *en même temps* homme d'action et homme d'études, sans porter atteinte à la dignité de l'un et de l'autre métier, sans manquer à la vocation de l'un et de l'autre ». C'est ainsi que Raymond Aron (1919) dénonce l'ambiguïté de l'intellectuel engagé, mettant en garde le chercheur en sciences sociales qui se détournerait de ses fonctions principales d'analyse et de problématisation du questionnement social au profit de l'engagement public. Depuis, la question de l'engagement du sociologue (et autres chercheurs en sciences sociales) n'a pas cessé de se poser avec force dans la discipline, opposant une vision de la sociologie comme devant prendre place au sein de la Cité - positionnement que certains qualifient de « sociologie d'intervention » (Herrerros, 2009) - à celle d'une sociologie exclusivement concentrée sur ses enjeux cognitifs. Pourtant, « la demande de sociologie n'est pas neuve » (Legrand, 2001 : 71), tout comme la pratique du métier en relation avec une commande venant du corps social. Cette demande/offre de sciences sociales est, de fait, déjà forte dès la fin des années 1960, lorsque la « fonction recherche » s'institutionnalise au sein de diverses administrations publiques (Bezes, *et al.*, 2005). Elle se renforce dans les années 1980, lorsqu'on assiste à une véritable « entrée de la sociologie en société » (Alter, 2008)¹, vraisemblablement liée à une demande qui

« s'accroît et se diversifie tant dans sa nature que par l'origine des commanditaires et des sociologues recrutés » (Legrand, op. cit.). D'une part et d'une manière générale, les sollicitations médiatiques, sociales et politiques convoquent les chercheurs en sciences sociales à des fonctions d'expertise sur des questions proches de leur champ de compétence scientifique et spécifique. D'autre part, un essor de la recherche appliquée se donne à voir au cours de ces années, en raison de la crise sociale et économique qui frappe les sociétés occidentales², et, pour la France, de la politique de décentralisation amorcée par les lois Defferre de 1982-1983³ et consolidée au cours des années 2003-2004 avec le dernier transfert de compétences aux collectivités territoriales.

- 2 Ce rôle public, dans lequel les chercheurs en sciences sociales sont invités à s'engager de manière croissante, nous conduit à interroger ce que nous qualifions de « dilemme de l'expert-chercheur », c'est-à-dire la tension à laquelle est confronté le sociologue ou tout autre chercheur en sciences sociales en situation d'expertise, partagé entre des attentes et des objectifs *a priori* contradictoires, ceux de la communauté scientifique et du raisonnement sociologique (Passeron, 1991) et ceux de l'action et de l'usage du savoir par les acteurs en demande. Notre propos s'attachera ici à expliciter cette tension à partir de l'analyse réflexive d'une expérience de commande publique d'intervention sociologique, et à développer l'idée que ce dilemme de l'expert-chercheur peut changer de nature lorsque la posture d'intervention relève de la « recherche *en action* » (Vrancken, 2001a) et de la « participation critique » (Salais, 2004).
- 3 L'expérience que nous relatons ici s'inscrit dans ce renouveau de « l'intervention sociologique »⁴, induit par le développement des pouvoirs et des compétences des collectivités territoriales dans le contexte de la deuxième étape de la politique française de décentralisation⁵. Le dernier acte législatif de cette politique (loi de 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales) transfère aux régions des compétences dans plusieurs domaines⁶, dont celui du développement économique, et leur confère la possibilité de mener des expérimentations notamment en matière d'interventions économiques et de gestion des fonds structurels européens. C'est dans ce contexte, qu'en 2008, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), via sa Mission TIC⁷ (l'un des services de la Direction de l'Economie), sollicite l'équipe de recherche Deixis-Sophia de l'école Télécom Paristech dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme d'action de développement économique visant à soutenir l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. L'objet de ce programme - répondant au nom de PACA Labs - est de financer des projets collaboratifs d'expérimentation de produits et de services numériques, avec le soutien des fonds européens de développement régional (FEDER).
- 4 Pour situer cette demande, il convient donc de l'inscrire dans un mouvement de fond, qu'elle traduit en même temps qu'elle l'atteste : celui d'un accroissement de la demande d'expertise scientifique en matière d'aménagement du territoire (Massardier, 1996) et, d'une manière plus spécifique, d'une demande d'« experts du social » par les collectivités territoriales (Ould-Ferhad, 2008 : 66). En effet, comme le remarque Laurence Ould-Ferhad, ces dernières, « hantées par la question de la "proximité" avec les habitants et de l'adéquation des politiques publiques à "leurs besoins et attentes", ainsi que par l'injonction participative », sollicitent les sociologues pour les aider à « prendre pied dans les "réalités de terrain", tout en recontextualisant les données empiriques dans des comparaisons territoriales et dans des savoirs plus généraux sur la société dans son ensemble » (ibid.).

- 5 La demande qui nous est adressée présente cependant une particularité : elle ne relève pas seulement de l'expertise, c'est-à-dire d'« une mesure d'accompagnement d'une politique publique ou de la production privée d'un produit ou d'un service » (Trépos, 1996 : 13), mais elle s'énonce également comme demande de « participation » à la gouvernance d'un programme d'action publique. L'objet de cet article est alors de décrire les conditions d'émergence de cette double demande, les démarches et méthodes que nous avons mises en œuvre pour y répondre, les tensions rencontrées, ainsi que les dynamiques collaboratives expérimentées avec le commanditaire. Il s'agira de soutenir l'idée selon laquelle la posture que nous avons adoptée – et négociée – relève d'une forme spécifique de recherche partenariale et d'engagement public, que nous qualifions respectivement de *recherche en action* et de *participation critique*. Nous essayerons de montrer comment cette posture nous a permis de donner à notre intervention une conformation de type scientifique, en nous permettant de sortir, du moins partiellement, du « dilemme de l'expert-chercheur » qui embarrasse le sociologue en situation de recherche partenariale ou sur commande.
- 6 Car intégrer la gouvernance d'un programme d'action publique n'est pas sans poser des questions de fond quant au débat récurrent relatif à l'utilité de la recherche en sciences sociales (cf. Lahire, 2004) et, plus spécifiquement, aux relations – étroites, ambiguës et conflictuelles – qu'entretiennent savoir sociologique et action publique. Comme le note Bénédicte Zimmermann, la conjonction actuelle entre recherche contractuelle et demande d'expertise ne va pas sans soulever encore une fois « la question wébérienne de l'homme de science face aux impératifs pratiques de l'action » (Zimmermann, 2004a : 3). En synthétisant le propos, le chercheur en sciences sociales est supposé ne pouvoir adopter que deux postures face à l'action publique : celle de « conseiller du prince », qui implique une forme de proximité avec le pouvoir mais n'est pas compatible avec la production d'un savoir sociologique « pur » ; ou bien celle de critique de cette action publique, de nature proprement sociologique mais supposant à l'inverse une complète extériorité aux processus de prise de décision. Le dilemme consisterait donc à devoir trancher entre l'expertise opérationnelle des moyens, pour accompagner la bonne mise en œuvre des objectifs énoncés par le politique, et la critique sociologique des finalités, pour en dévoiler – sinon dénoncer – les visées implicites (Weber, 1919).
- 7 Autant dire que ces questions et ces difficultés, voire ce soupçon récurrent d'« impureté » adressé aux sciences sociales engagées dans des formes d'expertise, vont nous concerner au premier chef dans le cadre de notre participation à PACA Labs. Nous souhaiterions ici montrer à quelles conditions et par quels cheminements nous avons tenté de nous affranchir de la dichotomie wébérienne et nous inscrire dans une démarche susceptible de concilier et d'articuler, à divers moments et sous diverses formes, expertise et posture critique. Nous plaiderons ainsi pour une recherche *en action* qui ne se limite pas à une forme de rationalisation des politiques publiques et d'aide à la décision, mais se préoccupe aussi des effets de sa production, et les met en débat.
- 8 Pour expliciter et illustrer cette posture de recherche *en action*, nous nous attacherons d'abord à retracer la genèse de la commande adressée aux chercheurs et à objectiver les conditions initiales du partenariat. La seconde partie portera sur la recherche que nous avons proposée pour répondre à cette demande d'intervention. Nous montrerons que le caractère *plastique* de la demande est aussi ce qui nous permettra de la reformuler, de la « sociologiser » et d'arriver à co-construire, de concert avec le commanditaire, notre cadre d'intervention. Nous terminerons en abordant le volet « action » de la recherche *en*

action, avant de souligner les difficultés et les limites rencontrées au cours de cette expérience.

Comprendre la demande pour co-construire la commande

- 9 En avril 2008, la Mission TIC du Conseil régional de PACA organise à Marseille une réunion du « Comité Régional pour la Société de l'Information », dans l'objectif de présenter publiquement le deuxième programme régional *Territoires Numériques* qui, à l'époque, est en cours d'élaboration. Notre équipe Deixis-Sophia fait partie de la liste des destinataires et reçoit le courriel suivant :
- 10 « Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain « Comité Régional pour la Société de l'Information » le 4 avril de 14 heures à 18 heures, consacré à l'*innovation numérique* et qui se tiendra au Pôle média de la Belle de Mai à Marseille [9]...[9].
- 11 Nous souhaitons lors de cette réunion réfléchir avec vous à partir de projets ou d'expériences nouvelles [9]...[9] qui visent à développer de nouveaux modèles d'innovation dans le domaine numérique, plus ouverts, plus systémiques, favorisant la « fertilisation croisée », une implication plus forte des utilisateurs, ainsi que des partenariats nouveaux (impliquant par exemple des territoires, des étudiants, des entreprises de clusters TIC, etc.) » (courriel du 21/03/2008).
- 12 Au cours de cette réunion, nous apprenons que le programme *Territoires Numériques* vise à « accompagner et soutenir les politiques locales de déploiement de projets TIC en région PACA [...] en lien avec les acteurs des TIC et de l'innovation »⁸. Nous apprenons aussi qu'il sera alimenté par différents sous-programmes, dont l'un s'intitule PACA Labs. Ce dernier est présenté comme visant à promouvoir l'expérimentation « grandeur nature » de technologies et de services numériques innovants, « en y impliquant des utilisateurs ».
- 13 Suite à cette réunion, nous sommes sollicités informellement pour exprimer nos avis et suggestions sur le programme, en tant que bénéficiaires potentiels (car le milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur sera appelé à intervenir dans les projets). Après quelques échanges par courriel puis en face-à-face, une demande de partenariat nous est adressée par le Conseil régional, notamment par le responsable de la Mission TIC. Il s'agirait d'intégrer PACA Labs en tant qu'« experts scientifiques », afin d'accompagner la Mission TIC dans la conception d'un « dispositif d'observation des usages » à partir d'une approche de sciences sociales, mais aussi de l'accompagner dans la mise en œuvre générale de ce programme d'action publique.

La demande et ses raisons

- 14 Une telle demande n'a rien d'évident. Pourquoi d'abord l'adresser à une équipe de sociologues, et pourquoi à la nôtre en particulier ? Comment comprendre ensuite qu'elle soit à ce point « engageante » ? Pour mieux cerner les conditions dans lesquelles s'est instauré ce partenariat, on peut s'interroger rétrospectivement sur les raisons et les motivations qui ont amené un administrateur territorial à s'adresser à des chercheurs en sciences sociales, ainsi que sur le contenu de cette demande.
- 15 Un premier ordre d'explication relève de la nature même du programme d'action dont il est question. PACA Labs fonctionne sur le mode de l'appel à projet⁹ et soutient des

expérimentations de produits, de services ou d'idées (développés dans le domaine des TIC), supposées intégrer des utilisateurs de l'innovation proposée. Chaque projet peut être porté par des acteurs de la vie économique, académique ou associative, et doit instaurer obligatoirement une coopération avec une administration territoriale¹⁰.

- 16 Pour sa mise en œuvre et son pilotage, le Conseil régional s'appuie sur une forme de gouvernance élargie que les observateurs de ce type de programme qualifient de « partagée » (Caillet, 2010). En effet, la crédibilité et l'efficacité du programme dépendraient de sa capacité à réserver une place à l'ensemble des porte-parole, considérés comme « légitimes », des différentes catégories d'acteurs concernés par les changements qu'il promet. Or les chercheurs font partie des acteurs perçus comme « stratégiques » dans ce type de programme, et c'est à ce titre que nous sommes sollicités pour accompagner sa mise en œuvre. Ainsi, la Mission TIC instaure, d'abord, un partenariat avec le pôle de compétitivité SCS¹¹ (pour les mondes économiques des TIC) et avec la FING¹² (pour les mondes de l'innovation dite « sociale ») ; puis, très rapidement, elle étend le partenariat à l'école Télécom ParisTech via son équipe régionale Deixis-Sophia, censée représenter le milieu de la recherche scientifique et, plus en particulier, celui de la sociologie de l'innovation et des usages des TIC¹³. C'est donc d'abord en lien avec la philosophie générale du programme que doit se comprendre la sollicitation qui nous est faite d'en intégrer la gouvernance.
- 17 Une seconde donnée structurelle concerne un deuxième volet de la demande, cette fois-ci de nature évaluative. D'emblée, le « dispositif d'observation des usages » que nous sommes censés concevoir est pensé comme un outil d'évaluation. Cette évaluation porte, d'une part, sur « l'impact [socio-économique] du programme » et, d'autre part, sur l'identification de « bonnes pratiques » au sein des projets d'expérimentation soutenus par ce dernier. Cette demande fait écho selon nous à la fois au processus d'eupéanisation des espaces politique et scientifique nationaux souhaité par la « stratégie de Lisbonne »¹⁴, et au contexte législatif français en matière d'attribution des finances publiques imposées par la LOLF¹⁵, dont certains ont pu dire qu'elle est à l'origine d'« un véritable marché de l'évaluation, rendu visible par les activités de conseil » (Gardella, Lavergne, 2009 : 137). Le programme PACA Labs étant à la fois financé par des fonds publics européens et régionaux, il n'est pas surprenant d'y voir transparaître la logique d'évaluation articulée aux enjeux d'efficacité et d'efficience qui caractérise ces processus.
- 18 Si cette approche « macro » permet de contextualiser les termes de la demande, elle ne suffit pas à cerner les raisons pour lesquelles la Mission TIC s'adresse à des chercheurs en sciences sociales (et non à des consultants ou à des chercheurs en d'autres disciplines) pour réaliser ce travail. Ainsi, un troisième ordre d'explication se situe cette fois à une échelle microsociologique, puisqu'il concerne l'itinéraire biographique de notre commanditaire. Des choix individuels, marqués par un parcours professionnel singulier (et confortés par une orientation institutionnelle), semblent être en effet à l'origine de la demande que nous nous voyons adressée. Le chef de la Mission TIC a exercé des fonctions au Parlement européen, où il a contribué à l'élaboration de programmes de recherche et de développement de type PCRD¹⁶, portant notamment sur l'hybridation des sciences humaines et sociales (SHS) avec les sciences dites « dures » dans les projets technologiques. Comme il nous l'explique au cours d'un entretien, cette expérience se poursuivra dans la commune de Parthenay, où il assiste le maire dans la conception et la mise en œuvre de projets d'expérimentation de ville numérique en réponse à des

programmes européens¹⁷. Dès lors, lorsqu'il arrive à la Région PACA, notre commanditaire est sensibilisé à ce qu'il qualifie lui-même de « citoyenneté active » (Martayan, 2000), mais aussi à l'innovation dite « par l'usage » ou « ascendante » (Cardon 2005). De même, ses responsabilités administratives au sein de la Direction de l'Economie (dont dépend la Mission TIC) l'ont familiarisé avec la notion de *learning through interacting* (Lundvall, Johnson 1994), c'est-à-dire l'idée d'apprentissage par la collaboration que subsument les termes de « fertilisation croisée » et de *cluster* (Granovetter, 1982 ; Porter, 1990 ; OECD, 1999) utilisés notamment dans le courriel d'invitation. Tous ces éléments font de notre commanditaire un « marginal sécant », à savoir une personne-ressource qui tire sa « grandeur » de sa capacité à mettre en relation différents réseaux et acteurs (Boltanski, Chapiello 1999) et qui, en raison de ses liens avec l'administration publique et de sa connaissance des milieux scientifiques, est en mesure de faire se rencontrer demande d'expertise et mobilisation des chercheurs (Bezes, *et al.*, *op. cit.*). C'est donc ce cadre conceptuel qui façonne et justifie, du côté de l'acteur public, le choix de travailler avec des chercheurs.

- 19 Reste à comprendre pourquoi la demande a été adressée plus particulièrement à notre équipe. Trois éléments nous paraissent déterminants. Le premier relève du champ de compétences des chercheurs de Deixis-Sophia : installé en région PACA depuis 2004¹⁸, notre groupe de recherche est composé essentiellement de sociologues de l'innovation et des usages des TIC et a développé à partir de 2005 un axe de recherche intitulé « Innovation et Territoires Numériques »¹⁹. Un deuxième élément a trait à l'orientation spécifique de la recherche dans notre institution d'appartenance : comme toutes les écoles d'ingénieur, Télécom ParisTech développe des « sciences appliquées » (cf. Grossetti, 1996) à partir de relations régulières avec des sphères d'activité spécifiques, celle du monde des entreprises et celle du monde des institutions publiques (pour ce qui concerne spécifiquement les SHS). Ce point est relevé par le responsable de la Mission TIC qui reconnaît l'expérience de notre équipe en matière de recherche appliquée, dans le cadre de projets industriels d'innovation technologique développés dans le territoire régional. A cela, il ajoute une appréciation certaine pour notre école, qui est reconnue au niveau local, national et international comme établissement d'enseignement et de recherche de référence en matière de TIC. Le champ de compétence des chercheurs, leur pratique de la recherche appliquée, ainsi que le « capital réputation » (Berry, 1995) dont dispose Télécom Paristech semblent en effet avoir plaidé en la faveur de Deixis-Sophia.
- 20 Au final, la demande qui nous est adressée prend place dans un contexte structurel de valorisation du « partenariat » d'une part et d'injonction à « l'évaluation » d'autre part. La recherche *en action* doit donc faire avec de tels cadres d'intervention. Par contre, elle se spécifie aussi par le « jeu » ou la « marge de manœuvre » dont elle dispose, en raison d'une double caractéristique du commanditaire : une forme de sensibilité, voire d'appétence pour les sciences sociales, d'une part ; une attente de partenariat scientifique qui est exprimée en termes de demande de manifestation d'intérêt et d'intention, d'autre part, ce qui amène notre commanditaire à compter sur notre retour pour pouvoir traduire sa demande en commande proprement dite. C'est que, contrairement à une idée communément admise, la commande publique n'est pas toujours imperméable aux suggestions des chercheurs. Nous devons reconnaître que notre expérience nous paraît assez éloignée de ces confrontations étroites entre pouvoirs publics et chercheurs en sciences sociales décrites par Michel Amiot (1986) lorsqu'il retrace l'histoire des premières « imbrications » entre planificateurs de l'Etat et chercheurs urbains dans la

France des années 1950-1980²⁰. Ainsi, dans notre cas, les remaniements problématiques ont été possibles, en fonction notamment d'une réflexion sur les fondements normatifs du programme et des données que nous souhaitions recueillir sur le terrain.

Co-construire la commande pour la « sociologiser »

- 21 A l'époque où s'instaure le partenariat avec PACA Labs, nous travaillions sur un programme de recherche croisant les dynamiques collaboratives dans les systèmes territoriaux d'innovation et celles de prise en compte des « usages » dans l'élaboration des produits et des services numériques. Intervenir dans PACA Labs présente alors pour nous un double intérêt scientifique : étendre l'espace d'observation et de questionnement, et investir des terrains d'enquête réputés difficiles d'accès car traversés par des enjeux stratégiques et des jeux de pouvoir.
- 22 Se pose alors le classique dilemme de l'expert-chercheur, voire du « sociologue-intervenant », comme le désigne plutôt Didier Vrancken (2001a), c'est-à-dire la question de la tension entre implication et distanciation du chercheur soumis à une commande externe aux instances de recherche, d'autant qu'elle intègre ici la mise en œuvre et l'orientation d'une action publique. Nous nous sentons dans un premier temps embarrassés par une demande que nous estimons difficilement pouvoir honorer, en même temps que stimulés par la possibilité d'occuper une place stratégique pour développer notre équipe de recherche en région²¹. Pour faire face à cette ambivalence, nous tenterons de négocier la nature de notre partenariat avec la Mission TIC. Il s'agirait d'adopter une posture d'« accompagnement sociologique » (Vrancken 2001b), consistant en l'instauration d'une relation de proximité avec l'administrateur dans le but d'en accompagner l'action et de produire de la connaissance partagée. Cela semble d'autant plus envisageable que nous partageons déjà avec notre commanditaire un certain nombre de pratiques et de savoirs sur la problématique générale de l'innovation. De plus, la demande d'intervention est formulée sur le mode de la manifestation d'intérêt et d'intention plus que sur celui d'un cahier des charges précisément défini, ce qui laisse présager une marge de manœuvre dans la reformulation de la commande en de nouvelles questions de recherche à venir. En règle générale, on pense une relation de commande comme délimitée par un certain nombre de questions et d'objectifs à atteindre. Or, dans le cadre de notre intervention, les objectifs de l'« analyse d'impact du dispositif régional PACA Labs et des nouveaux usages »²² ne sont que partiellement arrêtés. Le caractère labile, ouvert, « spongieux » de la demande participe de la nécessité dans laquelle nous avons été de définir « en cours de route » les moyens pour atteindre les objectifs en question. Mais dans cette nécessité réside aussi une opportunité, celle de « sociologiser » la commande, et donc de mettre en œuvre le volet proprement scientifique de la recherche *en action*.
- 23 Ainsi, en juillet 2008, nous acceptons la demande de partenariat et adressons au commanditaire une proposition d'intervention : c'est sur cette proposition que se fondera par la suite la commande pour l'année en cours et, implicitement, pour les quatre années à venir²³. Cette commande sera formalisée dans une convention de partenariat annuelle et renouvelable (donc modifiable), sous les termes de « cadre d'intervention ».

Le cadre d'intervention

- 24 En réponse à la demande d'évaluation, qui avait été formulée en termes d'impact et de bonnes pratiques (*supra*), nous proposons une approche *inductive* et *qualitative* fondée sur de la recherche ethnographique. L'approche ethnographique appelle, en effet, à une réflexion permanente sur la production des données, ce qui nous permettrait de maintenir une posture critique dans le type d'évaluation qui nous est demandé²⁴. Dès lors, en réponse à la demande d'« évaluation du programme PACA Labs » et de conception d'un « dispositif d'observation des usages », notre contre-proposition porte sur (1) une évaluation du programme en tant que dispositif d'innovation, et cela à partir d'une enquête par entretiens réalisée auprès des porteurs de projet et des acteurs territoriaux associés, ainsi que sur (2) l'élaboration d'un cadre méthodologique pour l'observation des usages TIC à l'œuvre dans les projets d'expérimentation soutenus. Quant à la demande de participation à la gouvernance du programme, nous proposons (3) de contribuer à la conception du dispositif de sélection des projets déposés dans le cadre des différents appels à candidature et (4) d'intégrer le Comité opérationnel²⁵ du programme par la participation à ses réunions et à ses actions collectives. Ce sont ces quatre missions qui, rassemblées en un axe « recherche » (1 et 2) et un axe « action » (3 et 4), fondent aujourd'hui notre cadre d'intervention. Comment avons-nous tenté de traduire ce cadre d'intervention en questions de recherche ? Et comment ces reformulations ont-elles été reçues par le commanditaire ?

La recherche

- 25 Nous sommes donc en charge d'évaluer l'« impact » du programme PACA Labs, sans toutefois que ne soit précisé ce que recouvre le terme. Nous avons donc d'abord cherché à lui donner du contenu. Sans doute la mise en œuvre d'une politique publique de l'innovation telle que PACA Labs vise-t-elle *in fine* des objectifs de « croissance économique durable », « d'amélioration quantitative et qualitative de l'emploi » et de « cohésion sociale »²⁶. Mais outre le caractère très général de ces objectifs, en l'absence de programmes d'action publique véritablement comparables à PACA Labs tant au niveau national qu'europpéen, il s'annonçait d'emblée difficile de mesurer de quelconques écarts de performance économique et/ou sociale quant à l'« impact » d'un tel dispositif sur les acteurs bénéficiaires. Et ce d'autant qu'il n'existait aucun indicateur qui aurait pu permettre d'en prendre éventuellement la mesure.
- 26 Le premier problème que pose la question de l'évaluation est celui de savoir ce que précisément l'on souhaite évaluer. Il nous a dès lors paru nécessaire d'identifier les présupposés théoriques du programme avant de les mettre à l'épreuve. Nous avons fait l'hypothèse de ce que PACA Labs repose implicitement sur un modèle théorique, celui de la « triple hélice » proposé par Henry Etzkowitz et Loet Leydesdorff (1997). Celui-ci postule que les relations entreprise/université/gouvernement sont stimulées par la coprésence de ces trois entités et produisent de nouvelles formes de savoirs, favorisant par là même l'innovation. Ce modèle insiste donc sur la nécessité de nouer des collaborations entre les mondes de l'université, de l'industrie et des pouvoirs publics, afin de faire émerger et de dynamiser des processus de changement dans les domaines cognitif, économique et politique.

- 27 Les principales critiques adressées au modèle de la triple hélice pointent sa dimension normative et soulignent le fait que son très haut niveau d'abstraction ne permet pas de rendre compte des configurations par lesquelles s'établissent empiriquement ces relations gouvernement/entreprise/université au sein des dispositifs d'innovation nationaux ou régionaux (Shinn, 2002). C'est ainsi sur la base de l'analyse critique du modèle de la triple hélice que l'on a défini une première question ayant trait à la formation et à la portée des dynamiques collaboratives au sein de PACA Labs, telles qu'elles se produisent *in situ*, à la fois du point de vue des attentes formulées par les porteurs de projet et les acteurs territoriaux et du point de vue des effets inattendus que ces collaborations sont susceptibles de produire pour chacun de ces partenaires (par exemple, en termes de production et de transfert de connaissances, ou en termes d'évolution du degré d'engagement des acteurs en présence). Comment sont identifiés et mobilisés les partenaires ? Quels types de liens entretiennent-ils entre eux ? Quelles formes de collaboration envisagent-ils, pour quels bénéfices et avec quelles contraintes ?
- 28 Pour y répondre, nous avons démarré, en 2009, une enquête qualitative auprès des porteurs de projet. Celle-ci consiste à interroger les entreprises, les centres de recherche et les collectivités territoriales sur la manière dont les collaborations se sont nouées en vue de leur candidature à PACA Labs, ainsi que sur les ressources relationnelles qu'ils ont pu mobiliser - ou pas - pour tenter de les rendre effectives. Pour en rendre compte, nous avons eu recours à une deuxième approche théorique, proposée à la fois par la nouvelle sociologie économique s'appuyant sur l'analyse des « réseaux sociaux » (Granovetter, op. cit.), et par la sociologie de l'innovation convoquant la théorie de « l'acteur-réseau » (Latour, 1995). Nous souhaitions en effet interroger, à partir de cas *concrets*, les relations entreprise-laboratoire-territoire à l'œuvre au sein des projets PACA Labs. Ainsi, nous avons pu constater que les porteurs de projet s'appuient, en règle générale, sur des réseaux sociaux préexistants - que ceux-ci soient de nature professionnelle ou amicale - pour monter leur projet ; et que dans certains cas, ces réseaux favorisent la création de nouveaux liens. Il a été aussi possible de mettre à jour un ensemble de contraintes et d'opportunités pour chacun des acteurs engagés dans les projets collaboratifs : les entreprises, par exemple, sont nombreuses à considérer que les collaborations retardent la mise sur le marché, tout en espérant que ces mêmes collaborations puissent ouvrir sur de nouveaux débouchés ; tandis que les collectivités territoriales souhaitent mieux maîtriser le processus d'innovation en participant à des projets de mise en place de nouveaux services numériques en rapport avec leurs compétences administratives²⁷ (Draetta, Labarthe, 2010a).
- 29 Notre deuxième axe de recherche est relatif à la commande de production d'un « cadre méthodologique pour l'observation des nouveaux usages ». La volonté d'intégrer des « utilisateurs » ou des « communautés d'utilisateurs » dans le processus d'innovation constitue un élément qui singularise fortement le programme PACA Labs, au regard d'autres dispositifs de politique publique d'aide à l'innovation existant en France²⁸. En dépit du fait que nous ayons largement impulsé cet axe de recherche, la construction du « cadre méthodologique » a elle aussi nécessité un travail d'éclaircissement et de traduction. En effet, rien ne précisait, dans la demande initiale (« observer les usages ») comme dans notre proposition, ce qu'il convenait d'entendre par « utilisateurs », « communauté d'utilisateurs » ou encore « observation des nouveaux usages ». De ce fait, il est apparu une ambiguïté quant à la destination et à la finalité même du cadre méthodologique. Pour notre commanditaire, le cadre méthodologique devait être conçu

en amont et destiné aux porteurs de projets, afin que ces derniers puissent être en mesure d'ajuster leurs expérimentations à la philosophie de l'« innovation par l'usage » (Cardon, 2005) et de l'« *open innovation* » (Von Hippel, 2006). Alors que, de notre point de vue de sociologues des usages et de l'innovation, un tel cadre méthodologique - qui serait déjà « tout prêt » et qu'il suffirait d'appliquer sans réfléchir préalablement aux caractéristiques sociotechniques des services numériques à expérimenter et aux caractéristiques sociologiques des usagers à impliquer - est en effet irréalisable²⁹. L'« innovation ouverte » est un processus complexe, qui exige l'instauration d'une série de médiations pour favoriser et rendre effective la participation des usagers. De même, pour que le modèle de l'innovation par l'usage puisse être opératoire, cela nécessite soit que l'utilisateur, pour se faire innovateur, ait un bon niveau de compétences et d'expertises (Akrich, 1998), soit que l'on mette en place des protocoles d'observation des usages (comme l'ont fait, par exemple, les travaux du CSCW³⁰ portant sur la conception des « machines à coopérer » et dont Dominique Cardon (1997) a montré les liens qu'ils entretiennent avec les méthodes en sciences sociales). Il ne suffit donc pas de décréter la nécessité d'impliquer des usagers pour que des situations d'innovation par l'usage se produisent spontanément ; encore faut-il organiser cet « enrôlement » (Callon, 1986), c'est-à-dire effectuer un certain nombre d'opérations préalables.

- 30 En conséquence, nous avons proposé, lors de la rédaction d'un rapport intermédiaire, un ensemble de directives générales, destiné aux porteurs de projet, que nous avons nommé *guidelines*. Contrairement à ce qui nous avait été demandé par notre commanditaire au début de la négociation du cadre d'intervention, ce guide n'était pas un cadre méthodologique tout prêt que nous aurions dû fournir en entrée d'activité. Nous l'avons plutôt élaboré progressivement, à partir d'une approche ethnographique et compréhensive du terrain, à l'issue d'une première vague d'observations et d'entretiens concernant la manière dont les mêmes porteurs de projet s'étaient saisis de la contrainte d'implication des usagers posée par le premier appel à projet. Ainsi, c'est à partir de ces premiers retours de terrain que nous avons interrogé cette question de la mobilisation des usagers et de l'analyse des usages. Dès lors, le guide est composé d'un glossaire stabilisant quelques définitions utiles à la compréhension, et d'une série de questions que les porteurs de projet sont invités à se poser : que veut-on précisément tester ? Qui sont les usagers qu'il est pertinent de convoquer dans leur projet d'expérimentation ? Quels sont les protocoles et les méthodes d'observation des usages à mobiliser ? Enfin, quelles sont les ressources ou les compétences susceptibles de les mettre en œuvre ? Chacune de ces questions s'accompagne, par ailleurs, d'un choix de réponses et de propositions indicatives, mais non exhaustives, afin de permettre aux porteurs de projet de mieux intégrer le « point de vue » de l'utilisateur dans leur expérimentation de prototype et ce, de la phase de conception à celle de validation (Draetta, Labarthe, 2010b).

Concilier les attentes

- 31 Le guide a constitué une forme de compromis entre les attentes de la Mission TIC, qui souhaitait que les porteurs de projet puissent se saisir de cet outil, et nos exigences en matière de cohérence méthodologique quant à la manière de se saisir de la question des usages. La négociation n'a pas été dénuée de difficultés : certains participants de la gouvernance de PACA Labs ont exprimé une forme de soupçon de « corporatisme » vis-à-vis de notre équipe, qui privilégierait l'approche SHS des usages au détriment d'autres disciplines (comme le *design* ou l'informatique). Ce soupçon s'est fait d'autant plus

prégnant que nous recommandions d'établir des liens avec des laboratoires de sciences sociales susceptibles d'accompagner les porteurs de projet dans leur analyse des usages. Nous y avons répondu en précisant la place de chaque discipline au sein des expérimentations d'usage (les sciences pour l'ingénieur et le *design* intervenant par exemple dans la phase de conception des prototypes et d'intégration des « retours d'usage », la sociologie, l'anthropologie et les sciences de la communication dans celles de la validation et du test du dispositif en situation). Si les responsables du programme ont finalement avalisé cette approche, il n'est pas certain cependant que tous les membres associés à la gouvernance du programme y adhèrent aujourd'hui.

- 32 Ce guide incite ainsi les porteurs de projet à prendre en considération la dimension « sociale » des usages et à envisager une boucle de rétroaction qui associe les usagers au processus d'innovation. L'intérêt de cette conception « tourbillonnaire » (Akrich, Callon, Latour, 1988) du modèle d'innovation réside dans le fait d'anticiper les sanctions du marché et le développement futur des usages, en suscitant en amont critiques et objections lors des expérimentations. L'usage d'un produit ou d'un service en situation réelle induit toujours un certain nombre d'ajustements par rapport aux usages prescrits (de Certeau, 1990), que ce guide doit donc permettre aux porteurs de projet de saisir au cours des expérimentations, et ce afin de favoriser la manipulation et l'appropriation des produits et des services numériques qu'ils développent (et peut-être même d'identifier des usages détournés et non prévus initialement, à partir desquels pourrait s'imaginer une nouvelle offre de service). On voit bien ici se dessiner des *interférences* entre les volets scientifique et opérationnel de notre intervention, que nous allons à présent détailler.

Informer et orienter l'action

- 33 Si ce que Bénédicte Zimmermann appelle « une dialectique de la connaissance et de l'action » (2004a : 3) caractérise la recherche-action en général, dans notre cas, cette dialectique s'impose avec force, puisque nos questions de recherche se fondent sur l'observation du programme en train de se faire, et, en même temps, elles vont aussi avoir des effets opérationnels. Face à la nécessité de poursuivre un objectif dual impliquant à la fois la rencontre entre une intention de recherche et une volonté de changement (Liu, 1997), nous nous retrouvons dans une situation proche - bien que le contexte soit éloigné - de celle que décrivent Edouard Gardella et Cécile Lavergne lorsqu'ils commentent le travail de Florence Garcia, responsable d'une association de prévention sanitaire destinée aux personnes prostituées : « L'action de l'association, comme sa recherche, part alors du constat selon lequel les personnes prostituées ne sont pas seulement des victimes. L'enjeu est de documenter ce constat le plus rigoureusement possible, en utilisant les sciences sociales, pour améliorer la prise en charge. Les matériaux de recherche entrent ainsi dans une circularité avec le travail associatif, puisque ceux-ci sont réinvestis dans le travail d'intervention sociale, ce dernier alimentant en retour de nouvelles perspectives de recherche » (2009 : 140). Dans notre cas, cette *circularité* s'est organisée entre des perspectives de recherche qui informent et orientent l'action et cette même action qui, une fois impulsée, soulève à son tour de nouvelles perspectives de recherche.
- 34 En prenant au sérieux les objectifs du programme, nous avons été amenés à réfléchir aux conditions de son opérativité. Une première manière de coopérer à l'action a en effet consisté en un « accompagnement » de la mise en œuvre du programme. Au cours des

nombreuses réunions qui émaillent le déroulement de PACA Labs, nous incitons les membres de la gouvernance à produire les conditions de possibilité qui leur permettront d'atteindre les objectifs énoncés. Il s'agit par exemple de faire préciser au commanditaire qui sont les destinataires des différents axes de l'appel à projets, ou de formaliser les modes de collaboration des territoires. A chaque fois, ces demandes de précision contraignent à revoir le mode opératoire des appels à projet, et ont des incidences sur les consignes qui sont données aux porteurs de projet.

- 35 Ce type d'accompagnement est un classique des interventions des sciences sociales de type recherche-action. La dimension proprement *prescriptive* de notre intervention relève bien en revanche d'une spécificité de la recherche *en action* telle que nous la comprenons. Celle-ci a pris deux formes principales. En premier lieu, nous avons contribué à déplacer les critères d'évaluation (voire d'admissibilité) des projets. La question de la mobilisation des usagers, bien qu'énoncée dans les objectifs du programme, ne faisait pas partie - au départ - de ces critères. En impulsant des recherches à son propos, nous avons signifié son importance et finalement changé le format d'épreuve et sa qualification. Les membres de la gouvernance de PACA Labs sont désormais attentifs à ce que les projets qui sont soumis comportent un protocole précis et rigoureux d'analyse des usages et d'enrôlement des usagers dans les expérimentations.
- 36 La seconde intervention prescriptive est corrélée à la première. Puisque nous pensions impératif de prendre en compte les usages, encore fallait-il donner aux porteurs de projet les moyens de le faire. Tel que mentionné précédemment, nous leur avons donc proposé de s'associer à des chercheurs en SHS de la région PACA. Il s'agit pour ces derniers de construire le protocole d'analyse et d'intervenir en tant qu'intermédiaires entre les deux catégories d'acteurs de l'innovation supposés en relation dans les projets d'expérimentation (les porteurs de projet et les usagers). Ce faisant, nous avons ouvert la possibilité d'intégrer les acteurs de la formation et de la recherche issus des différentes disciplines SHS³¹ aux projets d'expérimentation - alors même que ce type de collaboration n'avait pas été envisagé initialement. De fait, après deux ans d'exercice du programme, l'on constate une augmentation des projets présentant un partenariat avec un laboratoire ou des chercheurs SHS : sur les 20 projets qui se sont portés candidats la première année, 7 avaient formalisé un tel partenariat, tandis que, l'année suivante, ce résultat concernait 17 projets sur 28.
- 37 De nouvelles enquêtes ont donc été initiées (et sont toujours en cours), suite à la mise en place de ces partenariats. Elles visent tout d'abord à ouvrir la « boîte noire » des collaborations avec les SHS, à partir de l'analyse des situations concrètes d'interaction sociale telles qu'elles se déroulent au cours des expérimentations d'usage. Ensuite, il s'agira de savoir s'il est possible d'observer, au cours des différents appels à projet, des phénomènes de capitalisation des compétences SHS mobilisées, et de préciser si ces ressources vont finalement constituer une nouvelle configuration partenariale qui appartiendrait en propre au dispositif PACA Labs. Ce qui est visé ici c'est une contribution à l'analyse sociologique des dispositifs territoriaux d'innovation, qui reposerait sur un modèle à « quatre hélices » intégrant l'utilisateur, mais aussi les SHS, parmi les acteurs-clés de ces dispositifs.
- 38 Le lancement de ces nouvelles enquêtes, comme la conduite de celles qui ont précédé, s'est fait dans le cadre de débats récurrents avec les autres membres associés à la gouvernance de PACA Labs. En ce sens, nous nous situons bien dans cette posture décrite par Robert Salais dans sa proposition de renouveau de la démarche critique des sciences

sociales³², consistant à « élaborer les faits pertinents par l'observation participante critique et à les soumettre à la délibération » (Salais, 2004 : 321). L'enjeu de cette méthode est, d'une part, de produire des faits qui s'appuient sur des données, des observations, des enquêtes dont la fabrication relève du savoir professionnel du chercheur (Ibid.). Dans notre cas, il s'agissait bien de fonder notre participation à l'action sur la déconstruction du programme plutôt que sur sa justification, et cela à partir de la production d'éléments de preuve appuyés sur l'usage des outils ethnographiques et sur les retours de terrain. D'autre part, la démarche de participation critique se fonde également – et là c'est son aspect novateur selon Salais – sur la restitution aux acteurs et sur la présentation au débat public des résultats de recherche, de manière à provoquer la confrontation entre catégories cognitives et à faire évoluer l'action en fonction de la compréhension que les acteurs ont des résultats discutés. Ainsi, dans le cas de PACA Labs, la remise des rapports de recherche donne également lieu à des discussions, qui doivent permettre aux acteurs de la gouvernance de quitter le registre pratique pour passer à un registre *metapragmatique*³³ (Boltanski, 2009), en montant en réflexivité sur le programme pour mieux saisir « ce qui se passe » dans son cadre et ce, afin d'identifier les problèmes posés par sa mise en œuvre et d'y apporter collectivement des solutions.

- 39 Cette démarche de participation critique ne va pas sans une certaine ouverture au changement des acteurs en jeu. Le Comité opérationnel de PACA Labs se configure comme un « forum hybride » (Callon, Lascoumes, Barthes, 2001) fondé sur l'apprentissage en commun d'une « éthique de la discussion » (Habermas, 1999) à partir de laquelle se discuteront en permanence l'action publique et les prochaines enquêtes à mener en vue de l'informer. Pourtant, évoquer une « éthique de la discussion » ne signifie en rien faire état d'un consensus. De fait, il existe une tension au sein du programme PACA Labs entre les impératifs d'efficacité économique relatifs à l'aide aux entreprises et les impératifs d'utilité publique relatifs à l'implication des territoires et des usagers. Il appartient donc au Comité opérationnel d'articuler cette tension en fonction des intérêts de chacun des partenaires - dont on a dit qu'ils avaient été choisis pour représenter les différentes catégories d'acteurs visées par le programme - mais aussi de la conception du *bien commun* sur laquelle ils s'appuient pour justifier leurs prises de position (Boltanski, Thévenot, 1991). L'équipe de sociologues n'échappe pas à ces considérations et est elle aussi amenée à prendre part à ces arbitrages. Sans que nous en ayons eu pleinement conscience, c'est en porte-parole des usagers que nous nous sommes situés, notre position ayant consisté à défendre une orientation « sociale » des finalités de l'action publique portée par PACA Labs. Ainsi l'analyse d'impact du dispositif n'a-t-elle pas seulement été envisagée (et défendue) sous l'angle de sa capacité à développer un bassin d'emploi, duquel les SHS ne sont pas exclues ; mais aussi de sa capacité à stimuler un « bassin de travail immatériel » (Corsani, Lazzarato et Negri 1996), qui désigne un maillage d'expériences et de savoir-faire non immédiatement quantifiables ou chiffrables mais dont on fait l'hypothèse qu'il produira - dans un futur proche - une économie plus sociale et solidaire par la prise en compte de l'utilisateur dans les projets d'innovation à venir.

Conclusion

- 40 Aujourd'hui, une lecture rétrospective de cette « fabrique » du cadre d'intervention nous amène à quelques constats qui permettent d'interroger la matrice européenne de la

relation entre science et politique et, notamment, l'impératif de la recherche quantitative qui s'imposerait au chercheur en sciences sociales en réponse à la demande publique d'évaluation. Il n'est pas question ici de nier cet effet contraignant de l'eupéanisation de la recherche et de son interface avec le politique, bien au contraire³⁴, l'évaluation était bien l'objet de la première demande d'intervention que nous nous sommes vus adressée par notre commanditaire. Cependant, la recherche d'un compromis acceptable pour les parties en présence nous a amenés à créer les conditions d'existence d'un objet et d'une posture de recherche nous permettant de recouvrer une distance critique propre au travail scientifique et de sortir de l'indifférenciation prescrite par la matrice européenne. Bien évidemment le refus et la reformulation n'auraient pas eu le même effet sans la dynamique relationnelle qui s'est instaurée entre les parties ; et sans doute, la familiarité de notre commanditaire avec les approches SHS a favorisé la possibilité de passer du registre de la *politique de cadrage* à celui d'une *éthique du dialogue*, dont on peut dire qu'elle caractérise la recherche *en action*.

- 41 La circularité entre les volets opérationnel et scientifique est un autre élément qui spécifie cette expérience de recherche. En ce sens, la recherche *en action*, telle que nous la définissons, recoupe l'usage qui est fait du même terme par Didier Vrancken, lorsqu'il évoque une « intervention [qui] ne serait pas réductible à une sociologie appliquée mais s'inscrirait plutôt dans une perspective dynamique où les faits n'apparaissent pas donnés en soi mais construits à travers un processus d'interaction et de discussion où prendrait forme l'idée même de société » (Vrancken, 2001a : 265). Car en effet, une telle posture induit à participer à l'élaboration de l'action observée, autrement dit à mettre en œuvre une science « impliquée » - dans le sens où le chercheur est amené à coproduire du « sens moral », mais aussi parce qu'il « s'inquiète de la performativité de ses engagements » (Cefaï, op. cit. : 465). Et la méthode de recherche privilégiée, celle de la participation critique, permet de s'inscrire à part entière dans cette posture de par la mise en œuvre d'une observation participante spécifique. Celle-ci ne se limite pas à déconstruire l'action observée et à produire des éléments de preuve appuyés sur l'usage des outils ethnographiques ; mais elle se développe aussi dans une circularité qui met le chercheur en situation de restituer – par des rapports de recherche - et de proposer à discussion sa compréhension de l'action observée, dans un objectif de coproduire des connaissances nouvelles. Une troisième caractéristique vient alors logiquement compléter le tableau : celle d'une temporalité au long cours. La recherche dont nous faisons état ici, encore en cours, se déroule sur 5 ans, ce qui n'est pas la durée classique de la recherche contractuelle. Or c'est précisément dans ce temps long que peut se déployer l'ensemble de ces opérations consistant à rectifier les pistes d'analyse, reformuler les questions, proposer de nouveaux modes opératoires, qui seront à leur tour objets d'investigation.
- 42 Cette posture de recherche *en action* n'est pas cependant sans générer quelques frustrations, qui s'énoncent également en termes de temporalité. Le temps de l'expertise est chronophage, et laisse peu de place à la production scientifique externe au projet (et interne au milieu de la recherche). La participation aux nombreuses réunions empiète sur les enquêtes de terrain et sur la rédaction des rapports, qui eux-mêmes laissent peu de place à la construction d'une réflexion plus élaborée ou plus théorique. Le temps de la lecture comme celui de la participation à des colloques et séminaires s'en trouvent notablement réduits. La possibilité de faire évoluer le cadre d'intervention en y inscrivant la valorisation scientifique parmi nos missions a été un moyen de dépasser, bien que partiellement, cet éloignement de fait de la « pratique académique ».

- 43 Si donc le modèle de la recherche *en action* pose le principe d'une complémentarité entre recherche et expertise, il n'est pas sans générer des contraintes spécifiques relatives aux difficultés qui se posent pragmatiquement aux chercheurs qui souhaitent « externaliser » leurs résultats et les discuter au sein d'autres espaces sociaux que ceux dans lesquels ils ont pris corps. Sortir de cette frustration n'est pas chose aisée. La temporalité joue aussi en défaveur du chercheur, cette fois-ci au sens inverse, dans la mesure où ce dernier devient, au fil du temps, victime de son propre engagement³⁵. Deux ans et demi sont passés depuis la signature de la première convention avec notre partenaire et, donc, depuis notre entrée dans le programme et dans le collectif qui l'anime et le gouverne. Une, voire deux réunions par mois avec le Comité opérationnel, la rencontre, deux fois par an, d'abord avec les porteurs de projets candidats et puis avec les porteurs des projets retenus ou en cours de finalisation, la participation aux événements organisés par la Région pour promouvoir/valoriser le programme, les discussions interminables qui font écho à nos mises à l'épreuve de cette fabrication du programme que nous restituons périodiquement à l'occasion de la remise des rapports de recherche : autant de situations qui participent à la construction d'un sentiment d'appartenance à ce collectif émergent et d'un encastrement progressif de notre activité dans celle du collectif. Pris au piège de son engagement, comment l'expert-chercheur retrouve-t-il la distanciation nécessaire pour ne pas tomber, à la fois, dans la justification de l'action qu'il participe à construire et dans l'éloignement de ses pratiques habituelles de chercheur universitaire ? La possibilité de participer à la construction de la commande et la flexibilité du cadre d'intervention, ouvert à des ajustements progressifs, nous semblent à ce jour des conditions incontournables de la recherche partenariale ; bien qu'elles ne soient pas suffisantes pour sortir le chercheur de toutes les tensions que ce type de recherche est susceptible de générer.
-

BIBLIOGRAPHIE

Akrich, Madeleine (1998). « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », *Education permanente*, n° 134, pp. 79-89.

Akrich, Madeleine, Michel Callon et Bruno Latour (1988). « A quoi tient le succès des innovations ? 2 : Le choix des porte-parole », *Gérer et comprendre, Annales des Mines*, n° 12, pp. 14-29.

Alter, Norbert (2008). « 1968-2008 : Du sociologue critique à la critique de la sociologie », *Sociologies Pratiques*, n° 16, pp. 131-135.

Amiot, Michel (1986). *Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 304 pages.

Aron, Raymond (1919) [1959]. Introduction, dans Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 231 pages.

- Berry, Michel (1995). "Research and the Practice of Management: a French View", *Organization Science*, vol. 6, n° 1, pp. 104-116.
- Bezes, Philippe, *et al.* (2005). *L'Etat à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte, 370 pages.
- Boltanski, Luc (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 294 pages.
- Boltanski, Luc et Eve Chiapello (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 848 pages.
- Boltanski, Luc et Laurent Thévenot (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 pages.
- Boullier, Dominique (2002). « Les études d'usages : entre normalisation et rhétorique », *revue annales des télécommunications*, tome 57, n° 3/4, pp. 190-209.
- Caillet, Bruno (2010). « Une culture des TIC comme méthode de gouvernance des territoires ? », *L'Observatoire*, n° 37, pp. 35-40.
- Callon Michel (1986). « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique*, n° 36, pp. 169-208.
- Callon, Michel, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Editions du Seuil, 357 pages.
- Cardon, Dominique (1997). « Les sciences sociales et les machines à coopérer. Une approche bibliographique du Computer Supported Cooperative Work (CSCW) », *Réseaux*, n° 85, pp. 13-51.
- Cardon, Dominique (2005). *Innovation par l'usage*, dans Alain Ambrosi, Valérie Peugeot et Daniel Pimienta (dir.), *Enjeux de mots. Regards multiculturels sur les sociétés de l'information*, Caen, C&F éditions, pp. 309-330.
- Cefaï, Daniel (2010). *Un pragmatisme ethnographique. L'enquête coopérative et impliquée*, dans Daniel Cefaï (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Editions EHESS, pp. 449-472.
- Certeau (de), Michel (1990). *L'invention du quotidien. 1. Les arts de faire*, Paris, Gallimard, 349 pages.
- Conseil européen de Lisbonne (2000). *Conclusions de la présidence*, http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm
- Corsani, Antonella, Maurizio Lazzarato et Antonio Negri (1996). *Le bassin de travail immatériel (BTI) dans la métropole parisienne*, Paris, Editions L'Harmattan, 271 pages.
- Draetta, Laura et Valérie Fernandez (2009). *Les TIC comme artefacts de médiation de la connaissance à l'échelle des territoires*, dans Laurent Gilles (dir.), *Les dilemmes de l'économie numérique*, Limoges, FYP Editions, 197 pages.
- Draetta, Laura, Valérie Fernandez, Martine Gadille et Gilles Puel (2008). « Nouvelle politique industrielle et constitution de systèmes territoriaux d'innovation : le cas du secteur TIC », XLV^e Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française, Rimouski (Québec), 25-27 août, 16 pages, <http://asrdlf2008.uqar.qc.ca/>
- Draetta, Laura et Fabien Labarthe (2010a). *TIC et systèmes régionaux d'innovation : vers quel changement ? Le cas du dispositif PACA Labs*, dans Lise Vieira et Nathalie Pinède (dir.), *Stratégies du changement dans les systèmes et les territoires*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 53-64.

Draetta, Laura et Fabien Labarthe (2010b). "The Living Labs at the test of user-centered innovation. Proposal of a methodological framework", ICE 2010 - Collaborative Environments for Sustainable Innovation, Lugano, 21-23 Juin (à paraître dans les actes du colloque).

Etzkowitz, Henry et Loet Leydesdorff (1997). *Universities and the Global Knowledge Economy: a triple helix of University-Industry-Government Relations*, London, Cassel Academic, 184 pages.

Eveno, Emmanuel (1998). Parthenay, modèle français et européen de ville numérisée, dans Alain Lefebvre et Gaëtan Tremblay (dir.), *Autoroutes de l'information et dynamiques territoriales*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec et Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 131-148.

Gardella, Edouard et Cécile Lavergne (2009). « Introduction. Problèmes publics, évaluation et militantisme », revue *Tracés*, Hors-série 2009, n° #9, pp. 135-144.

Granovetter, Marc (1982). The strength of weak ties: a network theory revisited, dans P. Marsden & N. Lin (Eds), *Social structure and network analysis*, Beverly Hills, Sage, pp. 105-130.

Grossetti, Michel (1996). Science et territoire, dans Michel Peraldi et Eveline Perrin (dir.), *Réseaux productifs et territoires urbains*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 193-217.

Habermas, Jürgen (1999). *De l'éthique de la discussion*, Paris, Flammarion, 202 pages.

Herreros, Gilles (2009). *Pour une sociologie d'intervention*. Toulouse, Editions érès, 281 pages.

Hervé, Michel, Alain d'Iribarne et Elisabeth Bouguinat (2007). *De la pyramide aux réseaux. Récits d'une expérience de démocratie participative*, Paris, Edition Autrement, 316 pages.

Hippel (Von), Eric (2006). *Democratizing innovation*, London, Cambridge, The MIT Press, 204 pages.

Iribarne (d'), Alain (1997). "Local democracy and the information society: Citizen-Users as NICT Co-Designers", http://www.isoc.org/inet97/proceedings/B7/B7_2.HTM.

Lahire, Bernard (2004). *A quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 193 pages.

Latour, Bruno (1995). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Gallimard, 663 pages.

Legrand, Monique (2001). Essor de l'intervention en sociologie, dans Didier Vrancken et Olgierd Kutu (dir.), *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, Bruxelles, De Boeck, pp. 69-87.

Liu, Michel (1997). *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris, L'Harmattan, 351 pages.

Lundvall, B.A and B. Johnson (1994). "The learning economy", *Journal of Industry Studies*, vol. 1, N° 2, December, pp. 23-42.

Martayan, Stéphane (2000). « Citoyenneté active et usages des réseaux électroniques. L'expérience de Parthenay comme "laboratoire urbain" », *Sociétés*, n° 68, De Boeck Universités, pp. 101-103.

OECD (1999). *Boosting Innovation: the Cluster Approach*, Paris, Organisation for Economic Cooperation and Development, 427 pages.

OECD (2009). *OECD Reviews of Regional Innovation: Piedmont-Italy*, Paris, Organisation for Economic Cooperation and Development, 154 pages.

Ould-Ferhad, Laurence (2008). « Sociologue dans une collectivité territoriale, pour quoi faire ? », *Sociologies Pratiques*, n° 16, pp. 63-78.

- Passeron, Jean-Claude (1991). *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 408 pages.
- Porter, Michael (1990). *The Competitive Advantage of Nations*. New York, The Free Press, 855 pages.
- Salais, Robert (2004). La politique des indicateurs, dans Bénédicte Zimmermann (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, pp. 287-331.
- Shinn, Terry (2002). « Nouvelle production du savoir et triple-hélice: tendances du prêt-à-penser les sciences », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142, pp. 21-30.
- Spence, Vincent (2004). Pour une déconstruction des légendes sur les rapports Etat/sciences sociales, dans Bénédicte Zimmermann (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, pp. 119-144.
- TECDEV (2008). *Programme régional Territoires Numériques 2.0*, Région PACA, Marseille.
- Trépos, Jean-Yves (1996). *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, 127 pages.
- Vidal, Philippe (2007). « La permanence d'une politique publique TIC: de Parthenay "ville numérisée" à Parthenay "ville numérique" », *Networks and Communication studies*, vol. 21, n° 1-2, pp. 137-164.
- Vrancken, Didier (2001a). L'intervention du sociologue, blessure narcissique, dans Didier Vrancken et Olgierd Kutny (dir.), *La sociologie et l'intervention*, pp. 243-271.
- Vrancken, Didier (2001b). Conclusions: l'intervention au cœur de la sociologie, dans Didier Vrancken et Olgierd Kutny (dir.), *La sociologie et l'intervention*, pp. 311-322.
- Vrancken, Didier et Olgierd Kutny (dir.), *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, Bruxelles, De Boeck, pp. 357 pages.
- Weber, Max (1919) [1959]. *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 231 pages.
- Wieviorka, Michel (1987). « L'intervention sociologique », *Connexions*, n. 49, pp. 79-94.
- Wieviorka, Michel et Anne-Claude Hinault (2008). « Sociologue dans le débat public », *Sociologies Pratiques*, n° 16, pp. 7-12.
- Zimmermann, Bénédicte (2004a). Introduction, dans Bénédicte Zimmermann (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 1-21.
- Zimmermann, Bénédicte (2004b) (dir.). *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 331 pages.

NOTES

1. Bien que, dans la décennie précédente, remarque Norbert Alter, les sociologues soient essentiellement « contestataires », engagés plus dans la dénonciation des inégalités et de l'ordre social que dans la participation à l'expertise publique (Alter, op. cit.).
2. Cette crise affectant notamment les docteurs en sciences sociales, dont la « précarité » croissante n'est pas sans lien direct avec le développement de la recherche appliquée et du statut de « chercheur contractuel », dont relève l'un des auteurs de cet article.
3. Ces lois concrétisent la politique de décentralisation lancée en France pendant la présidence de François Mitterrand. Elles opèrent une redistribution des pouvoirs publics entre l'Etat et les

collectivités territoriales par le transfert de compétences et de ressources du premier vers les communes, les départements et les régions.

4. Au sens d'une posture « engagée » du sociologue qui, par sa recherche, contribue au changement social. Nous nous écartons, dans cette définition, de celle qui fait plutôt référence à la méthode spécifique de recherche initiée par Alain Touraine et puis développée par François Dubet et Michel Wiewiorka (cf. Wiewiorka, 1987).

5. Cette deuxième étape se concrétise par un nouvel ensemble législatif qui, entre 2003 et 2004 et dans la suite des lois Defferre, reconnaît aux régions un statut de collectivité territoriale de plein droit (à l'instar des communes et des départements), confie aux collectivités des pouvoirs supplémentaires et met en place le dispositif de pérennisation de leur autonomie financière.

6. Economie et développement, aménagement du territoire, transports ferroviaires, environnement, équipements structurels, éducation et culture, formation professionnelle.

7. Technologies de l'Information et de la Communication.

8. Ainsi que le formule le cabinet de conseil TECDEV dans la brochure distribuée à l'occasion (TECDEV, 2008).

9. Deux appels à projet par an qui se déclinent en trois axes: (1) projets d'expérimentation « grandeur nature »; (2) projets de recherche-exploration; (3) projets d'« écosystème numérique », pouvant accueillir des expérimentations ou des centres de démonstration.

10. Territoires de projet ou regroupements intercommunaux, appelés par convention « territoires » dans le cadre de PACA Labs.

11. Solutions Communicantes Sécurisées. Lancés en 2004 par le gouvernement Raffarin en France, les pôles de compétitivité sont des dispositifs territoriaux créés pour impulser le développement de projets de R&D destinés à être financés par des fonds publics et fondés sur le rapprochement entre entreprises et recherche publique .

12. Fondation Internet Nouvelle Génération.

13. Plus tard, l'agence régionale de développement Méditerranée Technologies rejoindra elle-aussi le collectif, en tant qu'animatrice du réseau régional de l'innovation.

14. Axe majeur de la politique économique et de développement de l'Union Européenne pour la période 2000-2010.

15. Loi organique des lois de finance (2001) qui soumet tout financement public à un impératif d'évaluation.

16. Programme-Cadre de Recherche et de Développement.

17. Ces projets sont axés sur le partenariat science-industrie, mais aussi sur l'implication des SHS et des citoyens, afin de développer des formes d'expérimentation de démocratie locale et de services de proximité utilisant les TIC (cf. Hervé, d'Iribarne, Bouguinat, 2007; Vidal, 2007; Martayan, 2000; Eveno, 1998; d'Iribarne, 1997).

18. Dans la technopole de Sophia Antipolis, près de Nice.

19. Une partie de nos travaux a notamment porté sur la structuration de la filière TIC en PACA et sur les dynamiques collaboratives dans les systèmes territoriaux d'innovation tels les pôles de compétitivité et les districts technologiques (Draetta, Fernandez, 2009; Draetta, Fernandez, Gadille, Puel 2008; OECD, 2009).

20. Pour une déconstruction de cette « légende », cf. Vincent Spenlehauer (2004).

21. Et de fait, notre participation à PACA Labs va donner lieu d'abord à la création d'un post-doctorat, sous la forme d'un contrat à durée déterminée avec l'un des co-auteurs du présent article (Fabien Labarthe). Deux ans plus tard, elle nous permet aussi d'accéder au financement d'une thèse sur « l'implication des usagers dans les dispositifs d'innovation » (thèse en cours de réalisation par Bastien Tavner).

22. Pour reprendre la terminologie utilisée dans notre convention passée avec le Conseil régional PACA.

23. Le déroulement du programme est prévu sur une durée de cinq ans.

24. Comme l'écrit Daniel Cefaï: « que l'on étudie l'aide d'urgence proposée à des sans-abri ou la mise en œuvre de programmes de développement [33]...[34], les transactions de pouvoir au sein d'une organisation ou les expérimentations de dispositifs d'action publique, l'intérêt de l'ethnographie, par rapport à des modèles formels ou statistiques, est de ne pas refermer trop vite ce qui fait "cas". Le "cas" est une énigme à résoudre plus que l'illustration d'une théorie. Les jeux ne sont pas faits d'avance » (Cefaï, 2010: 466).
25. Organe de la gouvernance, chargé de la mise en œuvre du programme et contribuant ainsi à son orientation et à son évolution.
26. Conformément aux objectifs de la Stratégie de Lisbonne (cf. Conseil européen de Lisbonne, 2000).
27. Surtout transport, tourisme, santé, culture et environnement.
28. Comme l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), le FUI (Fond Unique Interministériel de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services) ou encore OSEO (établissement public de financement de la croissance des PME), qui soutiennent la phase R&D de l'innovation.
29. Dominique Bouillet évoque les « ravages » de la diffusion de « l'idéologie des usages » dans les mondes de l'innovation : « le prêt à penser en matière d'innovation s'est emparé du thème des usages pour éviter de penser, au point de mettre carrément les usagers au cœur de la conception, sans rhétorique aucune, et avec une naïveté confondante » (Bouillet, 2002: 193).
30. *Computer Supported Cooperative Work*.
31. En particulier la sociologie et l'anthropologie, mais aussi les sciences de la communication, l'ethnométhodologie, l'ergonomie, la psychologie sociale et cognitive.
32. Renouveau qui concernerait notamment le rôle des sciences sociales dans la construction des politiques européennes sociales et de l'emploi.
33. Luc Boltanski propose « d'appeler *métapragmatiques* des moments marqués par une *élévation du niveau de réflexivité* au cours desquels l'attention des participants se déplace de la tâche à accomplir pour se tourner vers la question de savoir comment il convient de *qualifier* ce qui se passe » (2009: 107).
34. Nous partageons le constat de Bénédicte Zimmerman selon lequel l'eupéanisation de la recherche est responsable de l'émergence d'un nouveau profil de chercheur multicompétent et contraint, par l'ampleur des tâches administratives et commerciales, à diminuer sa disponibilité à la recherche (2004a: 8).
35. Au sens de l'articulation de l'activité de production de connaissances à celle de la participation à la vie de la Cité (cf. Wieviorka, Hinault, 2008).
-

RÉSUMÉS

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a demandé en 2008 à l'équipe Deixis-Sophia de l'école Télécom ParisTech une intervention sociologique pour accompagner la mise en place de « PACA Labs », programme d'aide à l'innovation visant à soutenir des expérimentations « grandeur nature » de produits et services numériques en région.

L'objectif de l'intervention était d'aider le Conseil Régional dans le développement et la conduite de PACA Labs. La commande portait à la fois sur l'évaluation du programme et sur la construction d'un cadre méthodologique visant à intégrer les usagers dans les projets

d'expérimentation, ainsi que sur la participation des chercheurs à la gouvernance du programme. L'article propose une contribution réflexive sur les conditions et les dynamiques de la relation entre production de connaissances et participation à l'action dans une situation d'intervention sociologique. Son objet est d'interroger le dilemme expert-chercheur tel que les auteurs l'ont vécu au travers de cette expérience de commande institutionnelle.

In 2008, the Regional Council of Provence-Alpes-Cote d'Azur (France) asked the research group Deixis-Sophia, from Télécom ParisTech Engineering School, to proceed to a sociological intervention in order to assist the establishment of "PACA Labs", a public programme to support innovation sustaining experiments "in the real setting" of digital products and services in the region. The aim of the intervention was to assist the Regional Council in the development and conduct of PACA Labs. The request covered both the evaluation of the program and the construction of a methodological framework for involving users in the experimental projects. In addition, it included the participation of researchers in the governance of the program. The paper proposes a reflexive contribution on the analysis of conditions and dynamics of the relationship between knowledge production and participation in a situation of sociological intervention. Its purpose is to question the dilemma of the "expert-researcher" as the authors have lived it through this experience of institutional contract.

INDEX

Mots-clés : recherche-action, intervention sociologique, Triple hélice, gouvernance, expérimentation d'usage

Keywords : action research, sociological intervention, Triple Helix, governance, user experience in prototype testing

AUTEURS

LAURA DRAETTA

Laura Draetta est maître de conférences en sociologie à l'école Télécom ParisTech (Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications), département Sciences Economiques et Sociales-site de Sophia Antipolis, groupe de recherche Deixis-Sophia. draetta@eurecom.fr.

FABIEN LABARTHE

Fabien Labarthe est chargé de recherche post-doctorale en sociologie à l'école Télécom ParisTech, département Sciences Economiques et Sociales-site de Sophia Antipolis, groupe de recherche Deixis-Sophia. fabien.labarthe@telecom-paristech.fr.